



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



23057482

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 AVR. 2023

Greffe

N° d'entreprise : **0445 912 760**

Nom

(en entier) : **DEPHARM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Manil 80, 1301 Wavre**

Objet de l'acte : Démission administrateur - Reconfirmation administrateur unique

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 16 mars 2023:

"Première résolution

L'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission de la sa L.F. Will & Cie, inscrite à la BCE sous le n° d'entreprise 0402.188.427, ayant comme représentant permanent Maurienne Will (78.11.06-268.06), en tant qu'administrateur avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de donner décharge à L.F. Will & Cie pour son mandat lors de l'exercice 2022.

Troisième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de reconfirmer la srl MVVM, inscrite à la BCE sous le n° d'entreprise 0880.378.136, ayant comme représentant permanent Maurienne Will (78.11.06-268.06), en tant qu'administrateur unique pour un mandat de 6 ans, jusque l'assemblée générale de 2029."

Extrait de la procuration spéciale du 23 mars 2023 pour les formalités de dépôt et de publication:

La société "décide d'accorder une procuration spéciale à Marie Brasseur, Arthur van Greunsven, Thijs Herremans, Jef Sprengers, Richard Liu, Evrard de Lhoneux et à tout autre avocat du cabinet ALTIUS SCRL, avenue du Port 86C, B414, 1000 Bruxelles.

Chacune des personnes susmentionnées est autorisée à agir individuellement, avec possibilité de substitution, afin de représenter la société en ce qui concerne l'accomplissement des formalités au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, y compris la signature et le dépôt des formulaires de publication requis, nécessaires à la publication aux Annexes du Moniteur belge d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société du 16 mars 2023 reprenant des résolutions relatives à la démission et la nomination d'administrateurs de la société."

Pour extrait analytique,

Arthur van Greunsven
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).